



Loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées

Publication au bulletin officiel du 28 avril 2017

Délivrance d'une autorisation d'exploiter

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la Commune de Saillon porte à la connaissance du public que Madame Fabienne Rossi domiciliée à Saillon, lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter au sens de ladite loi.

Locaux et emplacements	:	Parcelle n° 4453 « Le Grand Clos » Rue du Grand Clos 77
Enseigne	:	Gourmand Catering
Prestations	:	Service traiteur
Début de l'activité	:	01.01.2017

Les personnes qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande sont invitées à les adresser par écrit à la commune, dans les 30 jours dès la présente publication, soit jusqu'au lundi 29 mai 2017.

Saillon, le 28 avril 2017

L'Administration communale